

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 24 mai 2004

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit d'investissement de 2 928 261 F pour les travaux de transformation et d'agrandissement des locaux de la Haute école de gestion (HEG) à Battelle

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

¹ Un crédit de 2 928 261 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat pour les travaux de transformation et d'agrandissement des locaux de la Haute école de gestion (HEG) à Battelle.

² Il se décompose de la manière suivante :

Travaux	1 646 911 F
Mobilier	942 480 F
Honoraires	0 F
TVA 7,6%	196 794 F
Fonds cantonal d'art contemporain	17 721 F
Renchérissement	71 193 F
Divers et imprévus (3%)	<u>53 162 F</u>
Total	2 928 261 F

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2004 sous les rubriques 34.50.00.503.13. (construction), 34.50.00.506.13 (équipement) et 17.00.00.506.12 (CTI).

Art. 3 Subvention fédérale

¹ Une subvention fédérale est prévue et est comptabilisée sous la rubrique 34.50.00.660.13.

² Elle se décompose comme suit :

Montant retenu pour la subvention	2 910 540 F
Subvention	960 478 F
Financement à la charge de l'Etat	1 967 783 F

Art. 4 Financement et couverture des charges financières

Le financement de ce crédit (déduction faite de la subvention fédérale) est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat dont les charges financières en intérêts et amortissement sont à couvrir par l'impôt.

Art. 5 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 6 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Issue de trois écoles professionnelles, la Haute école de gestion (HEG) a été créée en 1998 sur le site de Battelle à Carouge. Rattachée à la Haute école de Suisse occidentale (HES-SO), la HEG est le seul établissement de Suisse à regrouper sur un seul site, les trois filières d'études reliées au domaine de l'économie et des services : économie d'entreprise, information documentaire et informatique de gestion.

En plus des formations de niveau HES, la HEG a la responsabilité d'exploiter deux formations de niveaux ES : informatique de gestion ES (ex-ESIG) et concepteur en communication Web (formation initiée pour la première fois en janvier 2000).

Effectif des étudiant-e-s

Les étudiants de la Haute école de gestion de Genève suivent surtout des formations de niveau HES. A la rentrée 2001-2002, l'effectif des étudiants HES représentait 80 % du total des étudiants de l'école, contre 20 % pour le niveau non HES.

Depuis sa création, le nombre d'étudiants à la Haute école de gestion n'a cessé d'augmenter. Pour l'année académique 1998-1999, les effectifs s'élevaient à 237 étudiants (167 étudiants HES et 70 étudiants non HES). Trois ans plus tard, soit pour la rentrée académique 2001-2002, la Haute école de gestion de Genève accueillait quelque 532 étudiants en formation de base (423 étudiants HES et 109 étudiants non HES). La croissance des étudiants a donc été d'environ 124 % sur cette période, soit un taux moyen de 41 % par année.

Si l'on s'intéresse uniquement au niveau HES, la croissance des effectifs a été encore plus marquée. Entre 1998 et 2001, le nombre d'étudiants HES en formation de base a augmenté de 153 %, soit environ 51 % par année.

Etant donné la création des Hautes écoles spécialisées et leur développement au niveau national, ce sont évidemment ces filières de formation qui ont le plus grand potentiel de développement au sein de la Haute école de gestion.

Si les formations de niveau ES restent sous la responsabilité de la Haute école de gestion de Genève, on peut prévoir qu'à la rentrée 2007 la HEG comprendra quelque 870 étudiants (soit environ 770 étudiants HES et 100 étudiants non HES)¹. En ce qui concerne les formations HES, les étudiants suivant une formation de base devraient être environ 685 en 2007. La progression des étudiants HES s'explique aussi par l'ouverture de formations post-grades. A ce jour, il y a seulement 20 étudiants qui suivent, durant 3 mois à la HEG, le certificat de formation continue d'information documentaire (CESID) offert tous les 2 ans en collaboration avec l'université de Genève. Etant donné les projets dans les trois départements, on peut prévoir que le nombre d'étudiants en formation post-grade s'élèvera à environ 85 en 2007.

Dans un horizon plus proche, soit pour la rentrée académique 2004-2005, la HEG devrait accueillir 550 étudiants HES en formation de base et 100 étudiants en formation non HES, soit au total 650 étudiants. Par rapport à la rentrée 2001-2002, on prévoit une progression d'environ 10 % par année. En tenant compte de formations post-grades, qui se déroulent toutefois de façon non continue sur l'année, la progression serait encore plus élevée (27 % entre 2001 et 2004).

Les salles de cours

A l'heure actuelle, la Haute école de gestion occupe des surfaces dans deux bâtiments sis sur le site de Battelle : les bâtiments F et C. Dans le bâtiment F, la HEG dispose de salles de cours (salles sèches et ateliers informatiques) au rez-de-chaussée, au 1^{er} étage, sur la moitié du 2^e étage et au 4^e étage. Au 2^e étage du bâtiment C, la HEG dispose de 10 salles de cours.

En tout, il y a actuellement 20 ateliers informatiques et 20 salles sèches, ce qui correspond à 408 postes de travail en ateliers informatiques et 616 places de travail en salles sèches. Les bâtiments de Battelle étaient destinés à l'origine à des activités industrielles. La configuration des locaux fait que les salles de cours sont en général relativement étroites et petites en surface. On compte en effet 13 ateliers informatiques de seulement 19 postes et 7 ateliers de 23 postes. Les ateliers informatiques ont été aménagés de manière à maximiser le nombre de postes de travail dans la salle au détriment de l'ergonomie qui est peu satisfaisante à ce jour. De plus, étant donné le nombre élevé de PC installés dans un atelier, ce dernier ne peut pas être utilisé pour y dispenser un cours ne nécessitant pas l'informatique.

¹ Les prévisions ont été établies en supposant d'une part qu'entre 2001 et 2007 le taux de croissance moyen des étudiants allait diminuer pour atteindre 0% en 2007, et que, d'autre part, le taux d'échecs ou d'abandons allait diminuer sur cette même période.

En ce qui concerne les salles sèches, la HEG disposait en 2002-2003 de 13 salles à 24 places, 3 salles à 36 places et 4 petits auditorios de 49 places. Pour compléter ce dispositif, la Haute école de gestion empruntait 2 salles sèches qui appartiennent à l'université et qui se trouvent dans le bâtiment A du site de Battelle.

La capacité relativement petite des salles de cours dans les bâtiments F et C ne va pas sans poser des problèmes épineux en termes de ressources humaines et financières. En effet, lorsque la taille d'une classe dépasse un certain nombre (19 pour les ateliers et 24 pour les salles sèches), il est très souvent nécessaire de diviser la classe en groupes, ce qui implique l'engagement de ressources supplémentaires. En conséquence, le *coût marginal* d'un étudiant, qui est en principe nul si la capacité de la salle permet d'accueillir un étudiant supplémentaire, peut s'avérer très élevé à la HEG.

Objectifs visés par le projet de loi

Les besoins de salles de cours pour la rentrée 2004-2005

Compte tenu de la croissance des étudiants ci-dessus, nous prévoyons un besoin de 5 salles sèches et de 4 ateliers informatiques supplémentaires, soit au total 9 salles de cours de plus par rapport à la situation actuelle.

Compte tenu des échéances des baux en vigueur dans les bâtiments du site de Battelle et compte tenu de la distribution planifiée des surfaces entre l'Université et les HES, le premier étage du bâtiment C, occupé par l'Université, a été libéré en automne 2003. Ceci permet de satisfaire les besoins de la HEG.

Le tableau ci-dessous résume la situation.

	Situation en 2001	Salles supplémentaires	Situation en 2004
Nombre de salles sèches F et C	20	5	25
Nombres d'ateliers informatiques F et C	20	4	24
Nombre de salles sèches extérieures prêtées (Université) A	2	0	0
Total	42	9	49

Les 4 ateliers informatiques supplémentaires seront aménagés dans le bâtiment F en lieu et place de 5 salles sèches existantes dont 3 petites salles qui seront transformées en 2 grands ateliers informatiques. Au premier étage du bâtiment C, 10 salles sèches seront aménagées.

Les nouvelles missions HES

Le passage au niveau HES a impliqué un déploiement de la Haute école de gestion dans les nouvelles missions HES. Parmi celles-ci, il y a la recherche appliquée, le développement et le transfert de technologie. Ce type de tâches exige que les professeurs qui en ont la responsabilité puissent disposer d'un lieu de travail dans l'école. En conséquence, à côté des salles de cours et des ateliers informatiques, la HEG doit pouvoir disposer de bureaux pour y loger des professeurs HES (professeurs dont l'activité principale est dans l'école et qui ont la responsabilité de mener des travaux de recherche appliquée et des mandats à des tiers).

Par ailleurs, le corps intermédiaire de la HEG (assistant d'enseignement HES, assistant de recherche HES et adjoint scientifique HES) est amené à se développer considérablement dans un très proche avenir. Ce développement va de pair avec l'accroissement des projets de recherche et des mandats réalisés dans la HEG. Il va donc falloir compter sur des bureaux supplémentaires pour faire face à l'accroissement du corps professoral et intermédiaire HES.

Les besoins de bureaux pour 2004

La Haute école de gestion compte actuellement 35 bureaux, salles de travail ou laboratoires. A l'exception du secrétariat des étudiants, les bureaux, salles de travail ou laboratoire ont une surface d'environ 16 m². Il y a 13 bureaux occupés par la direction, le secrétariat, la comptabilité, le bureau de gestion, le centre informatique. En conséquence, on comptabilise actuellement 21 bureaux de 16 m² occupés par le corps professoral et intermédiaire, soit 35 collaborateurs. Dans la plupart des bureaux, il y a en principe 2 personnes.

Compte tenu des engagements prévus dans les 3 départements de la Haute école de gestion d'ici la rentrée 2004-2005, pour pouvoir satisfaire au développement des nouvelles missions décrites ci-dessus et à l'augmentation des étudiants, le besoin de bureaux supplémentaires pour la rentrée 2004 est de 16 bureaux de 16 m².

Là aussi, compte tenu des échéances des baux en vigueur dans le bâtiment F, la moitié du 2^e étage a été libérée au 31.12.2003 par la société qui le louait. La libération de ces locaux générera une diminution de recette de loyer d'un montant de 253 850 F. La surface libérée pour une partie d'entre elle est à même de satisfaire les besoins de 16 bureaux supplémentaires de la Haute école de gestion au printemps 2004. Pour la partie restante, 3 salles de réunion / salles de travail de groupe pour les étudiants, 1 petite salle de

réunion, 1 local cafétéria/cuisine et 1 salle d'exposition pour le matériel informatique pourront être aménagés.

Les coûts induits pour ces nouvelles surfaces à usage des HES s'élèvent à 30 000 F / an, montant comprenant les frais d'énergie et de conciergerie.

Coût du projet

Bâtiments	1 646 911 F
Mobilier et déménagement	<u>942 480 F</u>
Sous-total 1	2 589 391 F
TVA (7,6%)	<u>196 794 F</u>
Sous-total 2	2 786 185 F
Fonds cantonal d'art contemporain	17 721 F
Renchérissement	71 193 F
Divers et imprévus 3% (CFC2, y.c. TVA)	<u>53 162 F</u>
<u>Total</u>	<u>2 928 261 F</u>

Les coûts des travaux et aménagements, objet du présent projet de loi se décomposent comme suit : (sans TVA)

Bâtiment C, 1 ^{er} étage, 10 salles cours	
Travaux de transformation	594 796 F
Mobilier	323 400 F
Bâtiment F, 2 ^e étage, bureaux et salles de réunion	
Travaux de transformation	608 736 F
Mobilier	237 468 F
Bâtiment F, 1 ^{er} et 4 ^e étages, 4 salles informatique	
Travaux de transformation	232 342 F
Mobilier	86 108 F
Matériel informatique	249 304 F
Installations informatiques (CTI)	210 037 F
Frais de déménagement	46 200 F
Emoluments administratifs	1 000 F
<u>Total</u>	<u>2 589 391 F</u>

Description des travaux

Bâtiment C, 1^{er} étage : transformation des locaux libérés par l'IAUG pour la réalisation de 4 salles sèches de 72 m² équipées en auditoire (système de gradins avec mobilier spécifique) et de 6 salles sèches de 47 m².

Bâtiment F, 2^e étage : transformation des locaux libérés par la société Moltech (laboratoires) pour la réalisation de 16 bureaux de 16 m² pour les professeurs, de 3 salles de réunion/salles de travail de groupe de 34 m² pour les étudiants, d'une petite salle de réunion de 16 m², 1 local cafétéria/cuisine de 34 m², et d'une salle d'exposition de 85 m² pour le matériel informatique.

Bâtiment F, 1^{er} et 4^e étages : au 1^{er}, 3 salles sèches de 46 m² deviennent 2 salles informatiques de 69 m² et au 4^e étage, 2 salles sèches sont équipées en salle informatique.

Tous ces aménagements nécessitent des démolitions et la reconstruction de maçonnerie avec les travaux induits du second œuvre pour l'ensemble des étages concernés.

Subventions

Les investissements mobiliers ainsi que les travaux de transformation et d'agrandissement des écoles HES sont subventionnables par l'OFFT à hauteur de 33 %. A ce titre, le montant de la subvention fédérale attendu serait de 960 478 F.

Conclusion

La réalisation de ce projet permettra à la HEG de faire face à l'augmentation de ses étudiants et d'assurer les places de travail nécessaires aux membres du corps enseignant.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus

Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle

Calcul du renchérissement

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS
Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 2 928 261 F pour les travaux de transformation et d'agrandissement pour les locaux de la
HEG à Battelle

Projet présenté par le DAEL

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Investissement brut	2'928'261	0	0	0	0	0	0	2'928'261
- Recette d'investissement	800'000	160'478	0	0	0	0	0	960'478
Investissement net	2'128'261	-160'478	0	0	0	0	0	1'967'783
Bâtiments administratifs (y compris études y relative) 50 ans	1'687'076	0	0	0	0	0	0	1'687'076
Recettes	800'000	160'478	0	0	0	0	0	960'478
Mobilier, infrastructures informatiques	972'933	0	0	0	0	0	0	972'933
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Informatique (équipement, logiciel et progiciel)	268'252	0	0	0	0	0	0	268'252
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	71'829	66'413	272'834	269'624	269'624	269'624	202'561	202'561
Intérêts	71'829	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413
Amortissements	0	0	206'421	203'212	203'212	203'212	136'149	136'149

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	charges financières récurrentes
TOTAL des charges financières	71'829	66'413	272'834	269'624	269'624	269'624	202'561	202'561
Intérêts	71'829	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413
Amortissements	0	0	206'421	203'212	203'212	203'212	136'149	136'149

Signature du responsable financier :

Date :

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 2 928 261 F pour les travaux de transformation et d'agrandissement pour les locaux de la HEG à Battelle

Projet présenté par le DAEL

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	81'829	96'413	302'834	299'624	299'624	299'624	232'561	232'561
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	10'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Charges en matériel et véhicule (meublier, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergeries, entretien, location, assurances, etc.)	10'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Charges financières [32 + 33]	71'829	66'413	272'834	269'624	269'624	269'624	202'561	202'561
Intérêts (report tableau)	0	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413	66'413
Amortissements (report tableau)	0	0	206'421	203'212	203'212	203'212	136'149	136'149
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocrot de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)								
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	81'829	96'413	302'834	299'624	299'624	299'624	232'561	232'561
Remarques : - Il résulte de la réalisation des baux une diminution de recettes de loyers de 253 850 F annuellement.								

Signature du responsable financier :
Date :

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT,
DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT
DIRECTION DES BATIMENTS

Transformation et agrandissement des locaux HEG à Battelle

Calcul du renchérissement

1. Planning des travaux

Date du devis général	mars	2003
Début des travaux	mai	2004
Terminaison des travaux	octobre	2004

2. Base de calcul de l'indexation

Indexation annuelle admise	3,00%
----------------------------	-------

3. Calcul du renchérissement, y compris TVA

Montant des travaux	1 646 911 F
Honoraires	0 F
TVA	<u>125 165 F</u>
Total des frais imputables	1 772 076 F

Indexation depuis la date du devis général
jusqu'au début des travaux (durée ~ 14 mois)
 $1\,772\,076 \times 3,0\% \times 14/12 =$ 62 023 F

Indexation depuis le début des travaux
jusqu'à la terminaison des travaux (durée 6 mois)
 $1\,772\,076 + 62\,023 \times 3,0\% \times 1/3 \times 6/12 =$ 9 170 F

Total renchérissement **71 193 F**